

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Broyat pour recouvrir vos apports



Compost en maturation, ne pas ouvrir

Déposez vos déchets dans ce bac

Les gestes-clé :

Mélangez avec la griffe

Recouvrez toujours vos apports



Aucun produit animal !



Un doute, une question, un signalement ?
Direction Déchets et Économie Circulaire
Tél : 02 53 74 11 00
dechets@agglo-laval.fr

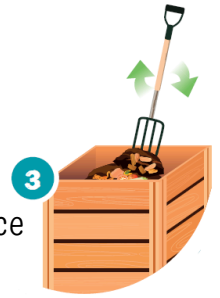


COMMENT BIEN L'UTILISER ?



Je fais l'apport de quelques poignées de copeaux de bois ou de feuilles mortes

Je mélange en surface avec la griffe afin d'aérer le composteur



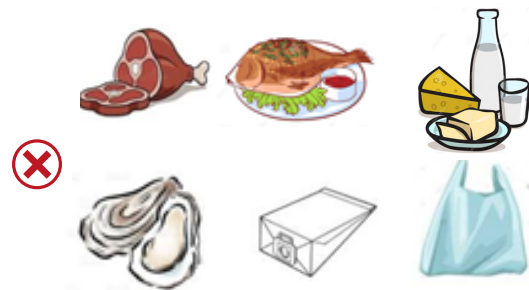
Les déchets autorisés

- Épluchures, restes de fruits et légumes
- Coquilles d'œufs
- Marc de café + filtre papier
- Sachets de thé ou tisanes (en papier)
- Coques de noix, noisettes
- Fleurs ou plantes fanées
- Essuie-tout, mouchoirs
- Restes de repas (féculents, salades de crudités, etc.)



Les déchets interdits

- Déchets de viandes et poissons
- Laitages (yaourts, lait, fromage, etc.)
- Fruits de mer (huitres, etc.)
- Pain
- Contenu de l'aspirateur et balayures
- Sacs "compostables" en bioplastique
- Sciure de bois traité
- Plastique, verre, métaux



ASTUCE : RETROUVEZ
LES AUTRES AIRES DE
COMPOSTAGE ICI

